Les conférences forestières de Zurich

Autor(en): **C.M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **79 (1928)**

Heft 6

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-785043

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Phot. W. Nägeli, à Zurich

Partie très dense d'une placette d'essai dans un peuplement du pin noir d'Autriche

Cette placette d'essai a été installée, en 1889, au *Vingelzberg*, au-dessus de Bienne (canton de Berne). Le peuplement est âgé aujourd'hui de 77 ans et possède un volume total de 667 m³ à l'ha. Le fût de la plupart des arbres est bien droit et débarrassé de branches jusqu'à une grande hauteur. Le volume si élevé de ce peuplement et le beau développement de ses tiges sont d'autant plus remarquables que la plantation a eu lieu, en 1847, sur un sol rocheux, séchard, en forte pente, presque complètement nu dans sa partie supérieure.

Dans un tel sol calcaire, le pin noir d'Autriche fait preuve d'une vitalité et d'une exubérance vraiment incroyables.

Une sous-plantation de hêtre, faite en 1892, a certainement contribué aussi à obtenir ce beau résultat.

Phot. P. Chastellain, à Lausanne

Un très beau spécimen du Pin noir d'Autriche

Cet arbre magnifique se dresse dans le parc de *Champ de Ban* (sur Vevey), appartenant à M. Bonny, à l'altitude de 480 m. C'est probablement le plus gros représentant de cette espèce croissant en Suisse. Planté vers 1840, il serait ainsi âgé aujourd'hui d'environ 90 ans.

Ses dimensions sont les suivantes:

Circonférence du fût à 1,3 m :	3,78 m
Hauteur totale :	29,3 m
Diamètres de la cime :	19 et 18 m.

(Ces dernières indications nous ont été aimablement communiquées par M. *Henri Capt,* garde de triage, à St-Légier, auquel nous adressons ici l'expression de notre reconnaissance)

L'état de santé de ce pin si décoratif est aussi satisfaisant que possible. Mais son accroissement en hauteur n'est plus très actif. Ajoutons qu'il a cru dès le commencement à l'état isolé, ce qui explique l'ampleur superbe qu'a pu prendre sa cime. *H. B.*

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

79me ANNÉE JUIN 1928 № 6

Les conférences forestières de Zurich.

Du 5 au 8 mars 1928 a eu lieu à Zurich, dans les bâtiments de d'Ecole polytechnique fédérale, une série de conférences forestières suivies par plus de 200 agents forestiers de toutes les régions du pays. Tous les sujets traités devant être publiés, nous nous abstiendrons dans ce compte-rendu d'entrer dans les détails, pour ne relever que les points intéressants qui ont fait l'objet d'une discussion.

La conférence de M. le professeur *Knuchel* avait comme titre : « *Anciennes et nouvelles exigences de la technique concernant la qualité des bois* ». Le conférencier constate que si les bois de qualité moyenne et courante subissent de plus en plus la concurrence d'autres matières, par contre les bois ayant des aptitudes spéciales sont de plus en plus appréciés et recherchés et voient sans cesse se créer de nouveaux débouchés. En Suisse, la plupart des bois de qualité sont actuellement importés de l'étranger, alors qu'une partie tout au moins pourrait être produite dans nos forêts.

La conférence de M. le professeur *Badoux* sur « *Le pin Weymouth en Suisse* » tendait, sinon à réhabiliter cette essence, tout au moins à lui obtenir un sursis. Par de nombreux exemples de peuplements pris en Suisse et avec l'aide de très beaux clichés, le conférencier nous montre que son protégé est loin d'avoir fait faillite partout, bien au contraire ! Il est permis de se demander si en combattant énergiquement, et dès le début, la rouille vésiculaire, on ne serait pas arrivé à enrayer la maladie et à sauver les peuplements.

Lors de la discussion, M. Badoux signale l'opinion du botaniste allemand Tubeuf qui condamne catégoriquement cette essence; il constate, d'autre part, que plusieurs forestiers allemands partagent son point de vue. M. le professeur Schaedelin apporte

également une note optimiste en faisant remarquer que, comme toute épidémie, celle de la rouille vésiculaire doit passer par un optimum pour s'affaiblir ensuite; sa virulence semble être en diminution. La question de l'utilisation des produits d'éclaircie, peu appréciés comme bois de feu, se pose également. M. Lozeron, ancien inspecteur des forêts au Locle, a fait, à titre d'essai, des livraisons de rondins de pin Weymouth à des fabriques de papier françaises et attend le résultat.

La conférence de M. *Fankhauser*, inspecteur fédéral des forêts, sur « *Les avalanches et les travaux de défense* » débute par des considérations générales sur l'enneigement et les conditions requises pour la formation des avalanches. Les travaux de défense proprement dits sont commentés et illustrés à l'aide de nombreux clichés. Le conférencier insiste sur le parti qu'on peut tirer des moyens de défense naturels, en l'espèce des boisements de pin de montagne, de sorbier, d'aulne vert, mais s'il condamne certains travaux, tels que les murs secs, utilisés au début, il reste très prudent dans ses conclusions et le jugement porté sur les travaux qui se font aujourd'hui.

Le sujet de la conférence de M. *Fr. Aubert*, inspecteur forestier, sur « *L'autotraction par le bois; la préparation moderne du carburant-bois et ses perspectives d'utilisation* », s'il est assez bien connu des Welsches, il l'était moins de nos collègues d'outre Sarine. La discussion, qui aurait dû être très animée, a souffert de tomber juste au moment où les auditeurs ressentaient le besoin d'alimenter leur « moteur particulier », qui n'est pas encore adapté au carburant-bois.

M. Bavier, en établissant un parallèle entre les prix de revient du charbon indigène et du charbon étranger, envisage la question sous un angle bien étroit, ce que lui fait remarquer M. Aubert, lequel insiste sur les avantages que présenterait le « carburant national » en cas de complications internationales, et surtout sur les possibilités qu'il nous offre d'intensifier les opérations culturales dans les jeunes peuplements. C'est ce côté de la question que fait ressortir M. Reich, inspecteur forestier du Toggenbourg, dans l'arrondissement duquel les opérations culturales sont constamment entravées, faute de débouchés pour les produits qui se prêteraient justement à la carbonisation. M. le professeur Badoux remercie et félicite M. Aubert de ses essais,

et surtout de la tenacité qu'il met à lutter pour la cause qu'il défend en dépit de tous les obstacles que les préjugés, l'inertie et la routine accumulent sur son chemin.

M. *H. Burger*, assistant à la Section fédérale d'essais forestiers, traite le sujet très vaste des « *Reboisements et propriétés physiques des sols* ». Il prouve, par de nombreux exemples et des expériences de laboratoire, de quelle façon le boisement est à même d'agir favorablement sur le régime des eaux et, d'un autre côté, les répercussions que le traitement de la forêt peut avoir sur l'état du sol. Lors des reboisements on cherche trop souvent à brûler les étapes, au lieu de s'inspirer de la nature qui nous apprend que la forêt est le terme final d'une succession de végétations (herbes, bois blancs, essences auxiliaires), ainsi qu'on peut le constater sur les éboulis ou à la suite d'incendies, de coupes rases, etc.

Lors de la discussion, M. Ammon, inspecteur forestier, met en garde contre une certaine tendance qui s'est fait jour, à l'occasion de l'enquête sur la motion Baumberger (aide aux populations alpestres), et qui préconise, comme un moyen, la réintroduction du parcours des chèvres. M. Enderlin, inspecteur cantonal des Grisons, abonde dans le même sens. M. Hohl, inspecteur cantonal d'Appenzell, voudrait qu'une augmentation des subsides fédéraux permette de mieux indemniser les intéressés se trouvant dans le périmètre des reboisements, pour la perte de leurs pâturages.

M. Wiegner, professeur de pédologie à l'E. P. F., met en garde contre la généralisation de certaines conclusions du conférencier, quant à l'influence du traitement sur le sol, qui sont en étroite relation avec le climat « humide » de notre pays. Ainsi dans certaines contrées, la coupe rase suivie d'incendie puis de la plantation est considérée comme le « nec plus ultra » en matière de sylviculture et ne présente effectivement pas tous les inconvénients qu'elle aurait chez nous.

M. *Weber*, inspecteur cantonal de Zurich, en traitant « *De la détermination de la valeur du sol dans les expropriations de forêts* », abordait un sujet très délicat. Les formules servant de base à cette détermination sont fortement imprégnées de l'esprit de la coupe rase et des anciennes méthodes d'aménagement.

La discussion, à laquelle prennent part MM. Wanger, inspecteur cantonal à Aarau, von Arx, conseiller d'Etat à Soleure, Burri, inspecteur forestier, sans faire jaillir la lumière, a montré que le besoin d'établir un peu d'ordre dans ce domaine, où règne trop souvent l'arbitraire, était ressenti par tout le monde. C'est au comité permanent de la Société forestière suisse qu'est confié le soin de nommer une commission d'étude, mais M. Graf, président, demande qu'on ne fixe pas de date pour la présentation du rapport. M. Wettstein, ingénieur forestier, intendant de la place d'armes de Kloten, insiste pour que la commission étudie également la question des dégâts causés aux forêts par les troupes, tirs, piétinement, etc.

La conférence très documentée de M. *Bavier*, directeur de l'office forestier central, sur « *Les moyens d'intensifier le commerce des bois en grume par une classification uniforme* », concluait à l'adoption d'une formule s'inspirant de celle de Heilbronn adoptée en Allemagne. La répartition des bois longs en cinq, éventuellement trois classes, est fonction de la longueur et du diamètre à une longueur déterminée. Cette classification a l'avantage, sur les méthodes actuellement en vigueur, de renseigner exactement sur la forme de l'arbre et par conséquent sur les débits qu'on en peut tirer.

Pour la vente, à l'instar de ce qui se fait en Allemagne, on peut établir un prix de base (Grundpreis) pour chaque classe, et les offres ou les surenchères se font en % de ce prix de base. Cette classification raffinée est déjà en usage dans quelques administrations. M. Conrad, inspecteur forestier à Berthoud, qui l'a pratiquée cet hiver, nous rassure quant à la facilité de son application.

Le mercredi après-midi était réservé à la conférence des chefs des départements cantonaux, présidée par M. le conseiller d'Etat *von Arx*. Deux orateurs, M. *von der Weid*, conseiller d'Etat à Fribourg, et *Graf*, inspecteur cantonal des forêts à St-Gall, exposent le sujet à l'ordre du jour : *Les nouvelles tâches de l'Etat en matière de sylviculture et de politique forestière.* Bornons-nous à relever les conclusions les plus importantes des rapporteurs :

La production de la forêt peut et doit être augmentée par

une culture plus intensive, ce à quoi peuvent concourir : la gestion directe par des techniciens, la construction de chemins, l'extension de la forêt publique, l'augmentation du capital-bois engagé qui, dans beaucoup de cas, est insuffisant pour assurer un rendement maximum, enfin la revision plus fréquente des aménagements. Parmi les mesures préconisées pour augmenter le rendement des forêts par une meilleure utilisation des produits, relevons : la création d'associations de producteurs, l'unification de la classification des bois, l'adoption par les autorités publiques d'une comptabilité forestière séparée et la création de caisses de réserve.

M. Frey, conseiller d'Etat de Bâle-Campagne, tout en approuvant les conclusions des rapporteurs, fait cependant des réserves quant à l'augmentation du personnel et déclare même que cette opinion est partagée par une personnalité bien placée pour juger la question. M. Huonder, conseiller d'Etat des Grisons, remercie M. von der Weid pour les paroles de sympathie adressées à son canton. Il insiste sur la nécessité de réaliser une collaboration plus étroite entre les ingénieurs civils, agronomes et forestiers lors des travaux de correction et des reboisements; en outre, il aimerait voir la Confédération élever le subside accordé aux chemins forestiers au même taux que pour les chemins d'alpage. M. Wanger, inspecteur cantonal à Aarau, rompt une lance en faveur de l'abolition des répartitions de bois qui entraîne souvent le gaspillage.

M. Petitmermet, inspecteur général, remercie les chefs des départements au nom de M. le conseiller fédéral Chuard et déclare que la plupart des vœux formulés rentrent bien dans les vues du Département fédéral de l'intérieur. Il insiste encore sur l'importance des aménagements qui sont le seul moyen de suivre le développement de nos forêts et de savoir où nous allons. Revenant sur la question d'augmentation du personnel technique, soulevée par M. Frey, il prêche la prudence et fait remarquer que dans son discours d'ouverture déjà, il a mis en garde contre une augmentation des frais d'administration qui, dans certains cas, ne sont plus en rapport avec le rendement. A propos de la question d'une sécherie fédérale de graines forestières, ramenée sur le tapis par un des conférenciers, M. l'inspecteur général

relève le peu d'empressement mis par les cantons à soutenir une initiative lancée par l'Inspectorat fédéral en vue d'encourager la récolte de graines aux hautes altitudes.

La conférence du *Dr Flury* sur « *La constitution de la futaie jardinée* » fut un essai d'appliquer à l'étude de cette forme de traitement les méthodes qui ont servi de base à l'élaboration des tables de production. Les relations simples qui existent dans la forêt régulière, où le volume du peuplement est fonction directe de l'âge et de la fertilité, se compliquent singulièrement dans le cas de la futaie jardinée.

M. Flury ne se laisse pas démonter et prétend, ici aussi, différencier des classes de fertilité qui sont en relation avec la hauteur moyenne de chaque classe de grosseur; en outre, il croit pouvoir établir que la répartition des classes de grosseur est fonction de la classe de fertilité, etc. Que devient dans tout cela l'influence du traitement, que nous avons toujours cru déterminante ?

La causerie de M. le professeur *Schaedelin* fut, sans contredit, le « clou » de ce cycle de conférences. Le sujet traité : *Etat et tendances actuels de la sylviculture suisse,* fut précédé d'un exposé sur l'évolution de la sylviculture au cours des âges. Le conférencier arrive à la conclusion que les modes de traitement actuels, prévoyant les coupes successives combinées avec le rajeunissement naturel, sont bien propres à nous assurer le rendement maximum et soutenu vers lequel nous devons tendre. Limitant son étude à la forêt du Plateau suisse, il établit ensuite une comparaison entre deux modes de traitement qui, sans être contradictoires, ont chacun leurs zélés partisans : le traitement jardinatoire ou simplement « jardinage » (Plenterwaldform) et le jardinage concentré (Femelschlagform).

Dans le traitement jardinatoire, qui aboutit à la forêt jardinée, le sol et l'espace sont constamment occupés; il s'ensuit qu'à la longue seules les essences d'ombre peuvent se maintenir et qu'on aboutit inévitablement à des peuplements de sapin, de hêtre et d'épicéa; dans certains cas extrêmes, le sapin seul subsiste.

Le jardinage concentré, aussi désigné comme traitement par coupes successives à caractère jardinatoire, permet au contraire

Phot. A. Barbey

EXEMPLE NÉFASTE DE L'APPLICATION DU SYSTÈME DES COUPES RASES DANS UNE FORÊT D'ÉPICÉA

On distingue, au premier plan, un matelas de ronces de 1 m d'épaisseur qui étouffe les plantations. Le semis naturel est inexistant. Le front de coupe orienté au S—O. est exposé aux coups de vent.

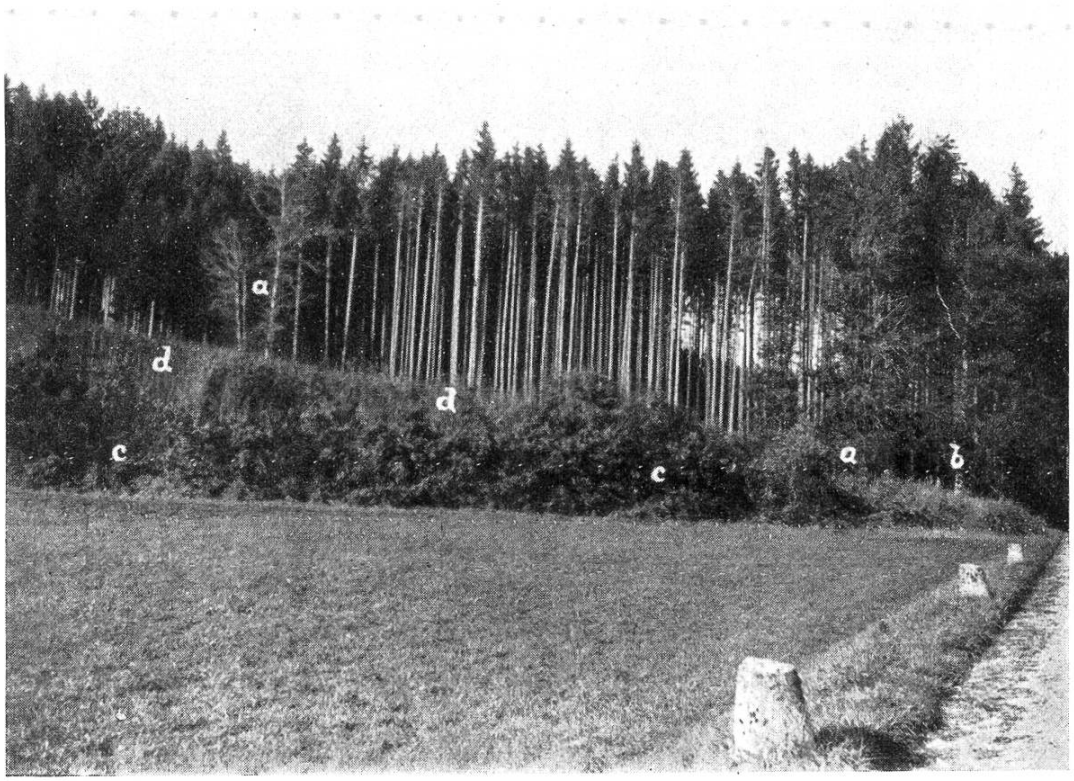

Phot. A. Barbey

TRANSFORMATION D'UNE ANCIENNE FUTAIE FEUILLUE DU PLATEAU SUISSE EN UNE FORÊT D'ÉPICÉA ÉQUIENNE PURE

a: hêtres; *b:* chêne, survivants du peuplement disparu au milieu du XIXe siècle; *c:* haie de rejets de chêne, preuve de la présence naturelle antérieure de ce feuillu qui se maintient à la bordure sud, ensoleillée; *d:* plantation d'épicéa à l'état pur, entraînant fatalement la constitution d'une nouvelle forêt uniforme et vulnérable, d'une seule essence

de maintenir le mélange des essences de lumière, pin, mélèze, chêne, etc., en réglant la durée de la période de régénération et en pratiquant le rajeunissement par groupes. C'est donc ce mode de traitement vers lequel nous devons tendre, puisqu'il satisfait entièrement nos besoins.

Pour terminer, M. *Graf*, puis M. *Petitmermet* relèvent la pleine réussite de ces conférences et remercient conférenciers et auditeurs qui, par leur assiduité, ont prouvé que ces réunions répondaient bien à un besoin. *C. M.*

Erreur culturale, erreur économique.

Les brèves considérations qui suivent pourraient sembler superflues pour l'interprétation des deux photographies accompagnant la présente note. En effet, l'image de ces deux futaies équiennes d'épicéa à l'état pur — dont nous nous gardons d'indiquer ici les propriétaires et la situation afin de discuter tout à fait objectivement un cas d'erreur culturale — est suffisamment parlante.

La première de ces illustrations représente un massif dont le front de coupe est orienté au S. O., par conséquent exposé aux coups de vent et à l'insolation. Les coupes préparatoires d'ensemencement ont été négligées ou n'ont pas donné le résultat attendu, car le semis est pour ainsi dire inexistant après la coupe définitive.

On remarque, au premier plan, qu'un épais matelas de ronces, d'un mètre d'épaisseur, recouvre complètement le sol à tel point qu'on ne peut plus identifier les souches dont beaucoup sont atteintes de la pourriture rouge. Les plantations, qui ont été effectuées après la coupe rase, sont complètement étouffées sous cette végétation nocive occupant tout le terrain dénudé. Il est aisé de se représenter ce que coûte le sauvetage de plantations faites dans ces conditions jusqu'au moment où la cime des plants aura pu se dégager de l'étreinte de cette végétation parasitaire. Cette carapace de ronces favorise, en outre, la propagation du *Trametes radiciperda* dans les souches et les racines des arbres récemment abattus. L'infection des radicelles des jeunes épicéas